FRACTALE
Association de Formation

Le travail avec les familles

Formation sur site

> Programme

Après avoir été longtemps sous-estimées, voire objet de méfiance, de manque de considération ou de disqualification, les familles sont aujourd'hui des acteurs incontournables de tout travail pour les enfants et les jeunes, leurs histoires, leurs pathologies, les traumatismes vécus et leurs ressources propres.
Les familles ont vocation à être partenaires, et l'évolution législative comme celle des représentations et des mentalités resitue chacun de ses membres à sa place de responsabilité.

www.fractale-formation.fr
contact@fractale-formation.fr

TOUTES LES MODALITÉS SONT ADAPTABLES AUX BESOINS ET ATTENTES DES INSTITUTIONS

Association FRACTALE
15, rue Moncey - 75009 PARIS
Tél : 01 45 26 40 41

Association Loi 1901 - N° Formateur : 11 75 21165 75
Code APE : 8559 A - N° Siret : 403 152 317 00018

Objectifs

La formation au travail avec les familles vise à offrir aux professionnels les compétences et connaissances nécessaires à établir une relation de collaboration avec les parents.

Elle recherche les moyens de solliciter ce partenariat quels que soient les modes d'intervention (institution de soin, aide éducative, placement, mesure judiciaire, …) et la situation de leur enfant (travail thérapeutique, handicap, difficultés d'insertion et de scolarisation, troubles du comportement, séquelles de maltraitance, …).
Elle élabore avec les professionnels engagés dans le travail les axes qui permettent à ces professionnels de saisir et de dépasser les risques liés à la tentation de juger, critiquer ou se substituer aux parents dans le difficile exercice qui est le leur.
Pour cela, **l'accent est mis sur une réflexion qui prend en compte les problématiques de considération et de reconnaissance réciproque.**

Toutes les attitudes de jugement ou de stigmatisation ne peuvent qu'induire chez le jeune des conflits de loyautés néfastes tant à la confiance qu'à la qualité des prises en charge.
La formation définit ainsi comme **un objectif prioritaire de tout travail avec les familles la création d'un contexte de confiance et de respect** qui permet de développer, autant que faire se peut, des relations fiables et constructives.
Alors peut se développer un travail qui :
> Permet une prise en charge du jeune sans se substituer ou entrer en compétition avec les parents,
> Réfléchit à la famille dans sa globalité, aux relations du jeune à sa famille et à la place de celle-ci dans l'histoire et la problématique de ce jeune.

Moyens

Les axes de construction d'un programme individualisé de formation se déclinent autour des thématiques suivantes :
1. Travail sur la représentation du bon/mauvais parent (du point de vue des professionnels et des parents)
   Travail sur la représentation du bon/mauvais professionnel (du point de vue des parents et des professionnels)
 > Recherche d'indicateurs méthodologiques, références théoriques.
2. La loi 2002 comme indicatrice d'orientation dans le travail avec les parents et la famille,
3. Questionnement autour des différences et des complémentarités entre :
   - Coéducation - Partenariat - Collaboration
 > Réflexion sur la position éthique sous-jacente
4. Relation avec les parents / la famille : de la considération à la co-éducation
 > Ressources et difficultés de la reconnaissance réciproque des places et des rôles
5. Les différents moments de contact entre professionnels et famille :
   - Quels en sont les supports, qui y participe (membres familiaux, professionnels, jeune concerné), quel en est le but, quel en est le contenu ?
   - Contacts formels (entretiens) et informels (téléphone, couloirs …) : richesse et limites des uns et des autres.
6. **Les croyances, les valeurs, les résonances à l'épreuve chez le professionnel et dans l'institution** :
   - Références éducatives, différences (du langage, de l'expression, de la culture, de l'émotion, de la distance, …) entre celles des professionnels et celles de la famille
   - Les préoccupations des professionnels et des parents partent de places et d'histoires différentes, parfois même antagonistes : comment les faire converger dans l'intérêt de l'enfant et de son projet ?
   - Réflexion collective face aux références éducatives précédentes, dans leur lien entre individuel et collectif
   - Le soutien des collègues et de l'institution comme force d'homogénéisation et de cohérence des positions individuelles : le rôle des tiers, les soutiens professionnels
7. **La prise en charge de l'enfant** : de la différence des places à la convergence du projet : la nécessaire **construction du dialogue**
   - Travailler à une reconnaissance réciproque et à la considération entre parents et professionnels : la relation, inégalitaire dans l'histoire (entre ceux qui ont pu être en difficulté ou défaillants et ceux qui sont en charge d'assurer le relais éducatif) a comme projet commun d'assurer l'éducation du jeune : celui-ci est à ce titre acteur de la construction de cette relation.
   - L'enfant n'est pas seulement l'objet de préoccupation commun des professionnels et des parents. Il est aussi un enjeu de la relation entre eux : pris entre professionnels et parents, il peut subir les conflits de loyauté comme un facteur inhibiteur.
   - Mais cette confrontation reconnaissant le sujet peut aussi être créatrice de parole, de réflexion et d'échanges mutuels dans l'intérêt du jeune lui-même. Le jeune, interlocuteur et partenaire de la relation, devient ainsi un élément facilitateur de la construction du dialogue.
   - **La confiance et la considération** reçues sont également des éléments potentiels de la construction de la co-éducation : parler avec et non sur le jeune, permettre à chacun d'être à sa place dans le respect des postures parentale et professionnelle, la reconnaissance et le soutien de la place de l'autre, solliciter la responsabilité de chacun sont les éléments essentiels de la construction de la confiance dans les relations.
8. Relation parents / professionnels et contexte :
   - **Resituer une prise en charge entre histoire passée et projet futur.**
   - La narration de l'histoire du jeune et de ses parents est un signe non seulement d'intérêt des professionnels mais aussi de mise en contexte du projet présent et futur.

Organisation

La formation au travail avec les familles s'adresse à des institutions ou équipes qui travaillent avec des jeunes et leur famille, mais aussi à tous les services dont l'activité implique connaissance et reconnaissance de celles-ci, de leur implication, de leur collaboration, de leurs compétences, de leur responsabilité. Elle peut aussi être organisée pour une équipe de cadres ou de professionnels spécifiques, comme pour des réseaux interprofessionnels. Elle complète les apports théoriques et conceptuels par les échanges du groupe et la réflexion sur des situations concrètes.

Le modèle de référence proposé est de six journées, qui peuvent se dérouler par journées entières ou demi-journées, selon les possibilités et attentes des institutions.

Modèle de travail sur six journées :
1. La communication avec les familles : créer et entretenir le contact ; relations d'échange, de partenariat.
2. Les relations de la famille avec l'institution : respect, compétences réciproques et construction de la confiance.
3. La famille et le contexte de prise en charge : les risques de stigmatisation, la spécificité des relations.
4. La place de chacun dans les familles : place de chaque parent, question des parents séparés et des relations avec l'institution, place des fratries.
5. La place de chacun dans l'histoire familiale : souci du futur et du jeune futur adulte construisant ses relations, poids de l'histoire et des fardeaux générationnels.
6. Les professionnels et les familles : résonances, distance professionnelle adéquate, gestion des relations.

Formateurs

L'Association FRACTALE propose un groupe de formateurs, thérapeutes familiaux ou professionnels du travail avec les familles en institution. Ils partagent tous une méthode et des compétences dans la recherche du dialogue, la définition du contexte et la préoccupation de la révélation des compétences par la considération et la reconnaissance réciproque. Les formateurs de FRACTALE entretiennent leurs propres compétences par des échanges constants et réguliers sur leur pratique.

Coût

Le coût horaire de formation est deux cents euros tous frais compris.
Auxquels s'ajoutent, pour les formations hors Ile-de-France, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

www.fractale-formation.fr
contact@fractale-formation.fr